



SETTIMANALE CORSU
SETTIMANALE CORSU
SETTIMANALE CORSU
D'INFORMAZIONE
D'INFORMAZIONE



DÉFAILLANCES D'ENTREPRISE

Un long tunnel ?

DA QUI È QUALLÀ CINÉMA

La Guardia Corsa papale à Piedicroce



VOSTFR made in Università



1,60€



ÉDITOS P3 • SETTIMANA CORSA P4 • BRÈVES P22 • AGENDA P26

S E M P R ' À F I A N C ' À V O I

ENQUÊTE DÉPLACEMENTS INCHIESTA SPIAZZAMENTI

CORSE
Octobre 2016 - Avril 2017

Connaître vos déplacements
aujourd'hui pour améliorer
votre mobilité demain

EXPRIMEZ
VOUS



Inseme, custruimu a mubilità di dumane
Près de 10 000 personnes interrogées en Corse



Par téléphone



Bord de route

Questionnaire anonyme et confidentiel
Pour en savoir plus : www.auc.corsica

InJuste!

La polémique suscitée après l'hommage rendu au peuple corse par l'association B'nai B'rith a quelque chose d'insupportable.

Le 29 janvier à Nice, deux distinctions étaient décernées au peuple corse pour son action durant la seconde guerre mondiale. Un acte qui suscite l'admiration aujourd'hui mais qui était juste normal pour nos anciens. Juste non pas au sens de Yad Vashem mais parce qu'il était respectueux de valeurs ancestrales que sont l'accueil et le respect de l'Autre. Même si au cours de l'Histoire, l'Autre a confondu accueil et invasion, État de droit et État de fait. Cela aussi nous le savons mais c'est un autre débat!

Je n'ai rien contre les présidents de la Collectivité Territoriale de Corse et rien pour les organisateurs de cette cérémonie et vice-versa! Toutefois, il est détestable de voir surgir une polémique alimentée par quelques âmes chagrines à propos de qui aurait dû ou non recevoir cette symbolique reconnaissance honorant nos aïeux. Modèle de droiture qui devrait juste nous inspirer, nous leurs descendants.

Oui, il aurait été préférable que cette distinction soit remise aux Présidents de la CTC car ils sont les représentants légitimes et élus démocratiques de la Corse.

Oui, c'est une erreur protocolaire très maladroite comme il en existe tant d'autres quand certains oublient que la Corse est une collectivité territoriale dotée d'un statut particulier. Quand on sait qu'il est souvent difficile de défendre les nécessaires intérêts insulaires face à un « japonisme » réducteur qui confond vacances paradisiaques l'été et réalité corse le reste de l'année. Dont acte!

Non cette polémique n'avait pas lieu d'être car elle a terni un fait historique incontestable et incontesté au-delà de nos frontières insulaires. Alors franchement à quoi devons-nous être plus sensibles? À ce différend politique ou à l'humble hommage rendu à la Corse? ■

dominique.pietri@yahoo.fr



Da Roland FRIAS

A MODU NOSTRU
A MODU NOSTRU

Tamantu imbrogliu

Ne parlanu tutti i media. Dapoi duie simane ùn si sente è ùn si leghje più chè què. François Fillon ghjè in difficultà perchè hè statu richjappu da unepochi d'affari chì u mettenu in causa, cù a so moglia Penelope è ancu i so figlioli, Marie è Charles. L'anzianu primu ministru, chì avia vintu di nuvembre scorsu a primaria di a diritta è di u centru, era purtantu u favuritu ind'i sundami qualchi ghjornu fà. Ma a so situazione hè cambiata in furia, imeghjuriscendu si d'ore in ore. Giurnalisti, investigadori, nemichi pulitichi... si sò dati di rimenu per fà schjattà a verità. Tutta a Francia si dumanda in fin'di contu s'ellu hè o micca l'omu unestu è seriu ch'ellu hà sempre mintuvatu, ind'i so discorsi è ind'i so scritti nant'à a tela, u listessu ch'ùn hà mai prufittatu di u so putere per accucià a so vita persunale, chì rispetta l'elettori è u soldu publicu, chì face di a trasparenza una di e so pretese maiò. Cumu parlà d'autorità quand'omu ùn hè currettu ellu stessu? Eccu una di e dumande ch'ellu avia fattu. Iè, sinu à l'astr'eri, quand'ellu parlava ci era una bella musica in fondu chì ghjè stata rimpiazzata oramai da un rimore di cazzarole, assai pisivu, ma ch'ellu trascina quantunque perchè, secondu ellu, ferma u solu candidat u LR à pudè fà fiascà u riturnu di a manca o a vittoria di i currenti stremi. U solu candidat capace d'addirizà a Francia, in quantu à l'ecunomia, l'impiegju è a securità, per chì tuttu ognunu abbiu una scianza di riesce ind'a sucetà. Sta situazione ch'ellu cunnosce oghje François Fillon a qualifichighja, ellu, di colpu di Statu stituzionale. Ma vole quantunque cuntinuà, ricunniscendu chì travaglià cù a so famiglia era un sbagliu è scusendu si inversu i Francesi à quale ùn li piacenu più ste pratiche. Hà cunfurtatu dinù a so vulintà di vince e prussime elezzione presidenziale. In tutti i casi, pudimu esse ne sicuri, a pulitica francese hè ind'un gattivu statu è ùn surterà triunfante cù tutte isse storie. Perchè ci hè Fillon, ma ci hè ancu à Macron, Mélenchon o Marine Le Pen chì anu tutti un raportu particulare cù u soldu publicu. Sò ind'un imbrogliu tamantu l'elettori! Risicighja d'esse difficiule u svegliu l'8 di maghju... ■

Vous vivez

en Centre-Corse,
dans le Cap,
la région de Bonifacio
ou le Sartenais,
vous avez
une bonne connaissance
de la vie publique,
culturelle, associative
et sportive

dans votre bassin de vie?

Vous souhaitez mettre
en lumière les initiatives
qui y voient le jour?

Vous aimez écrire et/ou
prendre des photos?

**L'ICN recherche ses
correspondants locaux.**

Écrivez-nous:

journal@icn-presse.corsica

ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE ☉

CorsicaPress Éditions SAS

Immeuble Marevista, 12, Quai des Martyrs, 20200 Bastia
Tél. 04 95 32 89 95 & 04 95 32 89 90

Directeur de la publication – Rédacteur en chef

• Paul Aurelli (04 95 32 89 95)

journal@icn-presse.corsica

BUREAU DE BASTIA – RÉDACTION

1, Rue Miot (2^e étage), 20200 BASTIA
Tél. 04 95 32 04 40

Annonces légales – Tél. 04 95 32 89 92

BUREAU D'AJACCIO – RÉDACTION

21, Cours Napoléon, 20000 AJACCIO

Tél. 09 67 48 71 56 – 04 95 32 89 95

Annonces légales – Fax 09 70 60 12 93

Avec la collaboration de:

• Elisabeth Milleliri • informateur.corse@orange.fr

1^{er} secrétaire de rédaction (Bastia) P. Muzzarelli

Secrétaire de rédaction (Ajaccio) Eric Patris

Amandine Alexandre (Londres), Batti,

Marie-France Bereni, Frédéric Bertocchini,

Roland Frias, Jacques Fusina, Marie Gambini,

Claire Giudici, Kampà, Jean-Toussaint Lecca,

Tim Leoncini, Michel Mastracci, Jacques Paoli,

Pierre Pasqualini, Marion Patris de Breuil,

Manon Perelli, Dominique Pietri, David Raynal,

partenariat avec Alta Frequenza et Télé Paese

Comité de surveillance:

Philippe Giammari, président,

Jérôme Fabro-Aurelli, vice-président.

Conseillers: Roland Frias (Cultura è lingua corsa),

Christian Gambotti (Corses de l'extérieur)

IMPRIMERIE AZ Diffusion 20600 Bastia

Dépôt légal Bastia CPPAP 0319 I 88773

ISSN 2114 009

• Fondateur Louis Rioni



LA GARANTIE JEUNES À AJACCIO



Bilan très positif pour les premiers mois

Le député-maire de la ville et le préfet de Corse-du-Sud ont fait le bilan : le dispositif de lutte contre le chômage chez les jeunes semble porter ses fruits à Ajaccio. Depuis sa mise en place en septembre dernier, 15 jeunes ont trouvé un emploi.

Accompagner les jeunes en décrochage vers l'emploi. Tel est l'objectif de la Garantie jeunes. Ce dispositif novateur, créé par le gouvernement à titre d'expérimentation en janvier 2013, dans le cadre de son plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, tend à se déployer partout depuis janvier. À Ajaccio, il a été mis en place au sein de la mission locale en septembre dernier. Bernard Schmelz, préfet de la Corse-du-Sud et Laurent Marcangeli, député-maire de la ville, ont fait le bilan de ces premiers mois d'existence.

L'originalité de la Garantie jeunes réside en ce qu'elle permet à la fois à des jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en études d'accéder à de premières expériences professionnelles grâce à des immersions en entreprises ou des formations, et à leur verser une allocation de 471€ en appui de cet accompagnement.

« C'est un dispositif très exigeant. Pour les jeunes parce qu'ils sont en situation d'emploi, ils ont des horaires à respecter, des codes de comportement à observer, et ils sont vraiment encadrés de très près. Mais aussi pour les personnels des missions locales qui doivent vraiment suivre individuellement chaque jeune car c'est un dispositif à la carte », explique le préfet, poursuivant : « Ce dispositif est pleinement justifié parce qu'il est précisément destiné à des jeunes qui, sans de bons accompagnements, auront les plus grandes diffi-

cultés à s'insérer professionnellement ».

Et la formule semble porter ses fruits. Dans la cité impériale, la Garantie jeunes a déjà touché une cinquantaine de jeunes et tire un premier bilan très positif avec 65 immersions en entreprises, sept entrées en formation et 15 emplois décrochés entre septembre et décembre. « On peut toujours faire mieux, mais pour un début c'est déjà très satisfaisant », se réjouit Laurent Marcangeli. « À un moment où l'emploi des jeunes est une véritable préoccupation, c'est un signe d'espoir », appuie-t-il, visiblement conquis par le dispositif. Florian Guillaume, l'un des jeunes Ajacciens passé par la Garantie jeunes en parle comme d'un déblocage. « Je n'arrivais pas à trouver d'emploi. Je manquais de confiance en moi, je ne parlais pas beaucoup. Grâce à mon immersion en entreprise, j'ai vu que je pouvais être moi-même et avancer », témoigne-t-il. Aujourd'hui le jeune homme est en passe de signer un CDI dans l'entreprise où il a effectué son immersion. Une réussite flagrante. « Désormais, j'ai à mon tour envie d'aider les autres jeunes qui manquent de confiance en eux », sourit-il.

Espérant bien poursuivre ses bons résultats, depuis début janvier la mission locale d'Ajaccio accueille chaque mois une nouvelle promotion de 17 jeunes, avec pour objectif affiché 204 entrées dans le dispositif pour l'année 2017. ■ Manon PERELLI

MUNTICELLU

L'OEHC lance le projet de réseau

Le 3 février, Saveriu Luciani, président de l'Office d'équipement hydraulique de Corse (OEHC), était en Balagne.

Première étape d'une série de visites sur l'île visant à évaluer les projets potentiels d'aménagement du territoire et de desserte en eau sur les différents secteurs de l'OEHC et à présenter les nouveaux équipements de protection individuelle des agents.





Photo Manon Perelli

CHÔMAGE

Du mieux pour l'emploi en 2016

400 demandeurs d'emploi de moins en Corse sur l'année écoulée, soit un recul de 2,1%. Après huit ans de hausse consécutives, 2016 marque une amélioration sur le front de la lutte contre le chômage dans l'île.

Pour Pierre Peladan, directeur régional de Pôle Emploi, et Géraldine Bofill, directrice de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte) de Corse, les chiffres régionaux de l'emploi pour 2016 indiquent que si l'inflexion de la courbe du chômage reste cantonnée à 2,1%, l'année écoulée est encourageante. «*Depuis 2008, on n'avait pas eu une telle évolution sur un an. C'est quelque chose d'important qui s'inscrit dans la tendance nationale*», souligne la directrice de la Direccte, ajoutant que l'embellie profite surtout aux jeunes et aux demandeurs d'emploi de longue durée. «*Par contre, on a toujours une hausse pour les demandeurs d'emploi de plus de 50 ans, qui reste problématique*», déplore-t-elle, notant toutefois «*On a connu des hausses annuelles de plus de 20% et nous sommes à 7% en 2016, donc quelque part il y a une amélioration*».

Outre la tendance nationale, plusieurs facteurs expliquent ces chiffres. «*D'une part l'effet de la reprise économique. Par ailleurs, il y a les effets du plan 500 000 formations supplémentaires. Dans notre région nous avons pratiquement doublé le nombre d'entrées en formation pour 2016. Il y a aussi le dispositif*

d'aide à l'embauche pour les PME, à travers lequel près de 10 000 personnes sont passées en Corse», énumère Pierre Peladan, tempérant pour ce dernier point: «*Malheureusement, sur ce dispositif on a 70% de CDD et 30% de CDI, alors que l'inverse se produit au national. Donc il faudra essayer d'améliorer cette tendance sur le premier semestre 2017, puisque cette aide est reconduite jusqu'au 30 juin*».

Autre fait notable, un contraste très marqué entre les deux départements. «*Cela fait 6 mois consécutifs que la Haute-Corse se différencie très nettement de la Corse-du-Sud par des chiffres plus favorables à l'emploi et tire la tendance régionale*», note Géraldine Bofill. Là où les chiffres du chômage sont à la baisse dans les deux départements, la Haute-Corse a de meilleurs résultats, et dans certains cas ses chiffres sont à la baisse alors qu'ils progressent en Corse-du-Sud. Sur un an, on compte 660 chômeurs de moins en Haute-Corse, tandis que la Corse-du-Sud enregistre 275 de plus. Enfin, les chiffres montrent une augmentation du recours au détachement de salariés étrangers avec 3195 déclarations de détachement, dont les trois quarts en Corse-du-Sud, et 70% dans le BTP. ■ Manon PERELLI

d'eau brute

Les besoins se situent à Munticellu, au niveau du lieu-dit Fiumiale, avec vingt demandes en eau brute. Le président et les agents de l'OEHC se sont donc rendus sur place afin d'évaluer les potentialités et les conditions que nécessiteraient le lancement du projet. Celui-ci prévoit le raccordement de deux kilomètres de canalisation au réseau d'eau déjà existant pour desservir en eau les agriculteurs de la zone, soit environ 30 hectares de terrains. Autre bénéficiaire, la mairie qui installerait deux bornes incendie sur le secteur. «*C'est un vaste projet et relativement coûteux. Il faudra compter en effet entre 200 000€ et 250 000€, c'est pourquoi nous essayons de développer l'aspect commercial et regrouper un maximum de monde. Une fois le projet finalisé, nous pourrions lancer un marché d'ici un an environ*» explique le chef de projet du service ingénierie de l'OEHC, Laurent Vagelli. Selon Saveriu Luciani, une telle opération «*permet de rappeler l'intérêt que porte l'Exécutif de Corse à l'aménagement du territoire. Il permet de rappeler aussi la vocation première de l'office hydraulique qui est de répondre à la de-*

mande d'aménagement du territoire mais aussi aux demandes sociales et économiques de ce pays et par ce type de projet, qui a réellement valeur d'exemple, nous répondons présent.» Saveriu Luciani a poursuivi sa visite au barrage d'E Cotule où il a remis les équipements de protection individuelle aux agents de terrain. Des tenues de travail plus modernes et qui permettront aux employés de l'office d'avoir plus de visibilité et d'être mieux reconnus lors de leurs interventions. S'il ne faut pas y voir un signe de rupture avec l'ancienne mandature, ces équipements vont permettre de donner une nouvelle image à l'office, souligne son président: «*Il y a une vision politique très précise pour la nouvelle mandature. Aujourd'hui nous devons croire en notre destin. Si nous sillonnons la Corse pour montrer ce projet, c'est pour dire aux Corses nous vous soutenons et vous accompagnons dans vos projets*». D'autres réunions sont prévues dans toute l'île et bientôt les tenues bleues des agents de l'OEHC seront incontournables. ■ Pierre PASQUALINI

PRIKRA



ÉCONOMIE CORSE

Un long tunnel noir?

Photo Tim leoncini

Loin de marquer le pas, les défaillances d'entreprises se sont accélérées en 2016. Du moins, à rebours de la tendance hexagonale, pour la Corse. Et selon Jean-Marc Cermolacce, président du Tribunal de commerce de Bastia, il ne faut guère compter sur un renversement de tendance à court terme.

Les chiffres viennent de tomber. Ils émanent de la Conférence générale des Tribunaux de commerce : partout en France, les défaillances d'entreprises [c'est-à-dire la mise en œuvre de procédures de redressement judiciaire en cas de cessation de paiement] connaissent une baisse notable, évaluée à 8,6%. Partout, sauf en Corse où la hausse est considérable : 23,6%! Pour Jean-Marc Cermolacce, président du Tribunal de commerce de Bastia, cette situation, tout à fait dramatique, n'a rien de surprenant : d'année en année, les choses se dégradent, et rien, en l'état, ne permet d'envisager d'amélioration. « Depuis maintenant 4 ou 5 ans, la Corse est entrée dans une phase de paupérisation, remarque-t-il. Ce concept caractérise parfaitement la réalité de notre situation : l'appauvrissement continu, dans la durée, de l'ensemble de la société, avec un chômage structurel lourd, durable malgré l'artifice des emplois aidés ou financés par l'argent public, une précarité galopante - de plus en plus de personnes vivent sous le seuil de pauvreté -, des finances publiques qui se dégradent avec des collectivités locales de plus en plus endettées, et des marges de manœuvre de plus en plus limitées... Nous connaissons aussi un phénomène démographique lourd de conséquences avec l'apport d'une population qui ne fait que contribuer davantage encore à l'appauvrissement moyen. On constate, de manière générale, une baisse incontestable du niveau de vie et du pouvoir d'achat. Ce sont bien les éléments caractéristiques d'un phénomène de paupérisation. C'est d'autant plus inquiétant que rien ne permet d'espérer un retournement de tendance à court terme. »

Avec, en 2016, un nombre global d'ouverture de procédures en hausse de 48 % pour le seul Tribunal de commerce de Bastia, le constat est amer. « En Corse le secteur productif est quasi inexistant, la baisse de la commande publique handicape considérablement le BTP, le tourisme connaît une activité saisonnière certes soutenue, mais trop souvent subie même si, heureusement, la tendance est plutôt encourageante. Reste que cette activité dépend souvent de paramètres extérieurs



Photo Claire Giudici

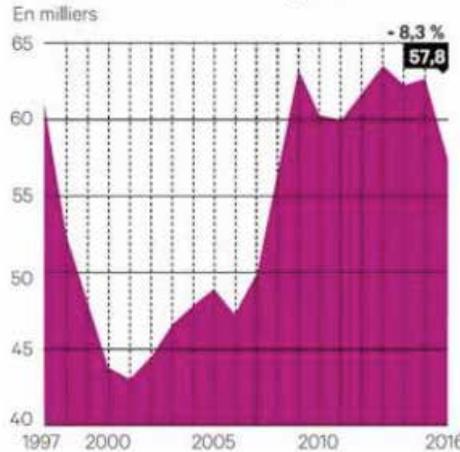
Les chiffres

Le nombre global de procédures ouvertes en 2016 a connu une forte hausse: il est passé de 169 à 149 de 2014 à 2015 le tribunal de commerce a clôturé 2016 avec 222 procédures ouvertes soit une hausse de plus de 48%. Au total, ce sont 177 liquidations qui ont été prononcées, contre 134 en 2015 et 148 en 2014. En 2014, 18 plans de redressement avaient été accordés, puis 14 en 2015.

En 2016, il y en a eu 28. Le nombre de déclarations de cessation de paiement a légèrement diminué, passant de 83 à 73, mais le nombre des assignations en redressement ou liquidation judiciaire a, lui, fortement augmenté passant de 87 à 172 (dont 73 émanant de l'Urssaf). Le nombre de demandes de résolution de plan reste stable à 22. Parallèlement, le nombre des immatriculations de sociétés continue d'augmenter fortement: 1212 en 2014, 1376 en 2015, 1604 en 2016. Les radiations augmentent légèrement, passant de 606 à 628. Le nombre de clôtures a chuté de 185 à 141. On note enfin une forte augmentation des injonctions de payer: 1316 en 2014; 1284 en 2015; pour arriver à 1473 en 2016.

Autres données, celles communiquées par Corsica Statistica, relatives aux défaillances d'entreprise au 3e trimestre 2016 et basées sur les chiffres fournis par la Banque de France. L'an passé, à la fin septembre, le cumul sur 12 mois du nombre de défaillances d'entreprises était de 431 (230 en Corse-du-Sud et 201 en Haute-Corse), et en Corse-du-Sud la progression enregistrée sur un an était de 14 points supérieure à celle de la Haute-Corse. Sur cette même période, les tribunaux d'Ajaccio et Bastia avaient jugé 195 procédures de liquidation judiciaire, soit une augmentation de 36%. Par ailleurs, trois secteurs d'activité totalisaient plus de 70% des défaillances: la construction (35,1%), le commerce et la réparation automobile (18,4%) et l'hébergement et la restauration (17,4%).

Les défaillances d'entreprises



En milliers par région et évolution 2016/2015 en %



sur lesquels nous n'avons aucune prise et qui peuvent à tout moment modifier la tendance. Je compare souvent la Corse à un avion dont l'un des moteurs - le BTP - serait en panne. Qu'advierait-il si le moteur tourisme venait à avoir quelques ratés? L'avion perdrait dangereusement de l'altitude C'est à cela qu'on mesure la vulnérabilité de nos entreprises et de nos commerces, encore cruellement rappelée à l'occasion d'événements dramatiques comme les récentes inondations.»

Vulnérabilité qui, pour le Tribunal de commerce, se détermine au moment où l'on atteint le déclenchement de la procédure, c'est-à-dire au moment où l'entreprise se trouve en cessation de paiement. «L'appréciation de cet instant demeure un enjeu crucial, surtout dans la perspective d'un sauvetage futur. L'idéal serait de parvenir à une politique de prévention optimale pour marginaliser ces situations. La loi en offre les moyens, mais ils sont trop peu connus et il convient d'en expliquer les fonctionnements pour qu'ils entrent dans les mœurs. Reste que la réalité est parfois tout autre: dans bien des cas, on ne peut que difficilement déceler la survenue de cette cessation de paiement.» En effet, pour anticiper le mécanisme, il faut au préalable une tenue de comptabilité des plus rigoureuses. Et souvent, le tribunal ne peut que constater le non-respect de ces règles de base. Lui reste alors à mesurer l'exigibilité d'un passif, la disponibilité d'un actif... Un exercice difficile, quand il

faut traduire ces notions dans le concret de l'entreprise, confrontée aux réalités des difficultés économiques. D'autant qu'il s'agit de situations parfois complexes, mettant aussi en jeu l'avenir des individus...

«Pourtant, sous ce ciel sombre il y a tout de même quelques sources d'optimisme, conclut Jean-Marc Cermolacce. Dans les transports maritimes, les choses ont commencé à évoluer et nous avons enfin rompu avec des décennies de calvaire pour notre économie. Dans le transport aérien, l'arrivée de grandes compagnies permet de relier la Corse aux métropoles européennes. C'est également un point positif. Puis il y a l'éclosion de nombreuses start-up. Sans doute est-ce la démonstration d'un nouvel esprit d'entreprise chez nos jeunes qui perçoivent la nécessité de vivre pleinement l'aventure numérique, celle du monde d'aujourd'hui. Nous sommes vraisemblablement entrés dans une phase nouvelle: celle de la mutation de notre modèle économique, certes lente, mais peut-être, par absolue nécessité, bel et bien amorcée. C'est dans ce cadre, plus que jamais, que la réflexion sur un statut fiscal et social pérenne pour la Corse demeure ouverte, statut qui permettrait d'abord de sauver l'existant - comme ce fut le cas avec la zone franche -, puis de booster le développement et l'investissement comme le permet le crédit d'impôt, et enfin de favoriser clairement les orientations économiques retenues.» ■ Claire GIUDICI

«Nous sommes vraisemblablement entrés dans une phase nouvelle: celle de la mutation de notre modèle économique»

ÉCONOMIE CORSE (SUITE)

Un long tunnel noir? Des outils pour anticiper

Un nombre de procédures collectives impressionnant et pourtant...

La loi de 2015 et les suivantes ont largement mis l'accent sur le renforcement de la prévention.

Petit récapitulatif des outils mis en place par le législateur dans le but de permettre aux dirigeants d'entreprise d'anticiper.

«*L'esprit de la loi a beaucoup évolué au fil du temps, remarque Maud Giovannangeli-Santini, avocate spécialiste en droit commercial et procédures collectives. Le législateur donne maintenant la primauté aux perspectives économiques et sociales. L'objectif étant d'appréhender les difficultés avant qu'elles ne deviennent prévisibles et avant même qu'elles ne se traduisent en trésorerie.*» Les outils qu'offre la loi se présentent comme de véritables «*machines à anticiper*». Ainsi, en fonction de la situation dans laquelle se trouve une entreprise et selon la gravité ou la nature de ses difficultés, il peut être opté pour l'une des diverses solutions que l'avocate détaille.

Il peut s'agir de la désignation d'un «*mandataire ad hoc*», demandée par voie de requête ou référé au président du tribunal. Ce mandataire aura pour tâche d'aider les dirigeants dans la recherche d'une solution. Sa mission varie en fonction des solutions envisageables.

Autre possibilité, la conciliation: en l'absence de cessation des paiements ou de cessation des paiements récente (moins de 45 jours), le dirigeant peut saisir le président du tribunal par voie de requête. Le conciliateur recherchera un accord avec les créanciers (dans un délai de 4 mois, plus 1 mois le cas échéant). À ce terme, un accord de conciliation doit être trouvé. Si au cours de la conciliation interviennent une mise en demeure ou les poursuites d'un créancier, le président du tribunal peut, après avis du conciliateur et dans la limite de 2 ans, reporter ou échelonner le paiement des sommes dues. En cas de succès de la conciliation, l'accord est constaté par le président, qui lui donne force exécutoire. En cas d'échec, si l'entreprise est en état de cessation des paiements, on aura selon la situation, ouverture d'une procédure de redressement ou de liquidation judiciaire.

Il existe ensuite deux types de procédures de sauvegarde. La sauvegarde financière accélérée (SFA) qui est originale mais très marginale et inusitée en Corse, concerne des entreprises ayant un chiffre d'affaire de plus de 3 M€ ht, un nombre minimal de salariés et se présente dans des conditions très limitatives (comptes certifiés par un commissaire aux comptes et mise en place de comités de créanciers...).

Puis il y a la sauvegarde classique. Elle relève de la seule initiative du dirigeant. Il doit justifier de difficultés qu'il n'est pas en mesure de surmonter et pouvant le conduire à la cessation des paiements. Mais il ne faut pas que cette cessation soit intervenue. (De la conciliation à la sauvegarde, il existe une passerelle). Le tribunal rend un jugement d'ouverture de la procédure qui fait l'objet de publicité dans un journal d'annonces légales. Si la cessation des paiements intervient, la procédure peut être convertie en redressement judiciaire, il en est de même s'il apparaît que la cessation des paiements date de son ouverture, le tribunal peut corriger. En

l'absence de cessation des paiements, seul le débiteur peut demander la conversion. Si la procédure suit un cursus normal, le dirigeant doit présenter des propositions aux créanciers dans un délai de 2 mois renouvelables. Ces derniers disposent d'un délai de 20 à 30 jours pour se prononcer. Le juge commissaire désigné par le tribunal peut demander à voir augmenter le délai à la demande du débiteur ou de l'administrateur s'il en a été désigné un. Liberté est laissée dans la négociation pour élaborer le contenu du plan et contractualiser la procédure. Le plan de sauvegarde a un caractère judiciaire: il est arrêté par le tribunal, qui le rend opposable à tous. S'il n'est pas présenté de plan en temps utile, le tribunal peut clôturer la procédure. En cas d'incident de paiement au cours de l'exécution du plan, le commissaire à l'exécution qui avait été désigné par le tribunal peut procéder au recouvrement des dividendes impayés. En cas d'incident persistant le tribunal peut prononcer la résolution du plan et l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire. ■ CG



Photo Claire Giudici

« L'objectif étant d'appréhender les difficultés avant qu'elles ne deviennent prévisibles et avant même qu'elles ne se traduisent en trésorerie. »

PIEDICROCE

UN LIEU DE MÉMOIRE POUR LA GUARDIA CORSA PAPALE



Photos Jacques Paoli

L'associu A Guardia corsa papale a inauguré récemment son lieu de réunion et son espace d'exposition au sein de la chapelle Santa Divota de Piedicroce.

Malgré le temps hivernal l'événement a drainé la foule au cœur de l'Orezza.

Un autre «tour de force» de la part de cette association qui fait preuve d'une implication sans borne pour réhabiliter la mémoire des gardes corses du pape à Rome, institution à laquelle la France mit un terme vers le milieu du XVII^e siècle.

Crée il y a deux ans, à l'occasion d'un colloque organisé au couvent de Cervioni en partenariat avec l'Adecec, l'associu présidé par Iviu Pasquali n'a pas perdu de temps, alors que les 25 et 26 juillet 2015, des centaines de corses se rendaient à Rome, notamment les représentants de nombreuses confréries, pour participer à la première étape du chemin de réhabilitation: le renouement des liens avec le Vatican, avec Rome et le quartier du Trastevere. Des Corses par centaines, accueillis par les membres de l'arciconfraternita del Carmine de l'église Santa Agata du Trastevere et leur «governatore», Giampiero Romani.

Une étape cruciale dans le processus, qu'Iviu Pasquali évoque avec une joie évidente. «Ces cérémonies ont été d'une intense émotion. J'ai vu des gens pleurer! Des relations ont été renouées, à la fois pieuses, amicales, marchandes et scientifiques, afin de faire à nouveau de la Corse et de Rome, comme cela le fut pendant plus d'un millénaire, des entités sœurs et amies. À l'heure de l'Europe et de l'émancipation, il ne tient qu'à notre volonté commune de nous tendre à nouveau la main, au dessus de la Mer Tyrrhénienne qui est celle des Étrusques, et qui a toujours été pour nous un moyen de communication et d'échanges plus qu'une frontière naturelle».

Depuis lors, les échanges se sont concrétisés entre la Corse et Rome, et l'associu a mûri sa démarche de rapprochement. Multipliant aussi les conférences, pour que le plus grand nombre se réapproprie ce glorieux passé, pan considérable de l'histoire de la Corse. Il lui manquait un point d'ancrage. C'est depuis peu chose faite avec la chapelle Santa Divota que la municipalité de Piedicroce a cédée par bail à l'association. Pour Iviu Pasquali, cette nouvelle

étape inscrit clairement l'associu dans la construction. «Cette chapelle est un lieu chargé d'histoire, pour avoir été notamment la cazzazza et l'oratoire de plusieurs confréries orezzinche. Elle est aussi un haut-lieu baroque historique et classé. Grâce à ce partenariat, nous avons installé une exposition permanente qui retrace l'histoire de la Guardia corsa papale. Nous avons pour projet de créer aussi un petit musée. C'est en ce lieu que notre association pourra à loisir tenir des conférences et autres réunions d'échanges avec nos amis et confrères de Rome».

De toute évidence, cette «installation» a marqué les esprits. L'associu a pris une autre dimension et ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. Lors de la bénédiction du lieu, Iviu Pasquali a honoré le maire de la commune Jacques Costa, le faisant membre d'honneur de l'association. Conscient de vivre un moment «historique» il a remercié tous ceux et celles qui ont accompagné la démarche, et cru au projet. «Rien ne s'est fait facilement, mais notre démarche a été soutenue par un incroyable nombre. Lorsque j'analyse le chemin parcouru, je prends conscience du bien-fondé de notre projet. C'est une grande satisfaction pour nous tous. Nous avons les atouts humains pour persévérer, honorer la mémoire et réhabiliter l'histoire». 2017 semble vouloir être une année faste pour l'associu cher à Iviu Pasquali. Après la réunion de Piedicroce et l'officialisation de ce qui est désormais le siège de la Guardia corsa papale, un autre rendez vous se profile pour la prochaine fête de San Ghjiseppu, qui verra débarquer à Piedicroce la fameuse statue de la Madonna de Noantri di Roma, le 18 mars. L'impatience est désormais palpable de côté de Piedicroce! ■ Jacques PAOLI

FESTIVAL DU FILM ESPAGNOL

VOSTFR made in Università

***Cette année encore,
des étudiants
du département espagnol
de l'Università di Corsica,
et leur professeur,
Michel Rizo, ont travaillé
sur la version originale sous-titrée
d'un des films présentés
à l'occasion du festival
du film espagnol
et latino américain.
En battant même,
pour la vingtième édition
de cet événement,
un véritable petit record.***

Vous êtes-vous déjà demandé qui se cache derrière les sous-titres de vos séries et films favoris? Des entreprises spécialisées et des traducteurs professionnels, certes. Mais pas toujours. Pour la sixième année consécutive, le festival du film espagnol et latino-américain d'Ajaccio propulsé par l'association Latinità est partenaire de l'Université de Corse dont, chaque année, des étudiants du département d'espagnol réalisent les sous-titres français d'un des films projetés lors du festival. «*Et peut-être plusieurs dans les années à venir*» espère Michel Rizo, professeur de littérature espagnole en charge du groupe d'étudiants traducteurs. Des étudiants pour traduire un film projeté dans un festival, cela semble peut-être «*un peu risqué*»... mais ça en vaut la peine. En effet, la qualité finale de leur traduction «*est semi-professionnelle, voire professionnelle: moins bonne que celle des traducteurs du festival de Cannes certes, mais pas très loin derrière*» estime l'enseignant. La difficulté est «*de convaincre les réalisateurs de nous faire confiance, mais avec le temps et l'expérience, c'est plus facile*». Et ce d'autant que s'ajoute l'avantage d'offrir «*un service de qualité, même pour des films à petit budget, comme l'an dernier avec un film du Nicaragua qui est parti à Paris, Nantes et Grenoble... c'est un projet qui essaie d'être pertinent à tous les niveaux*». Chaque année, les étudiants de Michel Rizo se voient proposer de prendre part à la réalisation de sous-titres en français pour l'un des films présentés lors du festival ajaccien. «*Nous comptons sur le volontariat, pour garantir un travail fait par choix et non parce qu'il est imposé, et donc maximiser les chances d'obtenir un résultat de qualité*», car le public est «*exigeant et paie pour avoir sa place: on ne peut donc pas se permettre d'offrir une traduction faite d'à peu près*». Pour le film de cette année, *La noche que mi madre matò a mi padre*, six étudiants ont relevé le défi, dont deux étudiants espagnols - Miguel Ramos et Mar Rendon - venus à l'Università dans le cadre du programme Erasmus, ainsi que des étudiants en master 2 «*sous-titrage*» de l'Université de Nice, qui est partenaire du projet pour la première fois... Le tout avec un délai de 15 jours pour boucler. «*On avait nos examens en même temps, c'était un peu stressant.*

«On ne peut pas se permettre d'offrir une traduction faite d'à-peu-près»



Mais l'expérience en valait la peine! En Espagne, ce genre de projet n'est pas courant voire n'existe pas» confie Miguel. Or, comme le souligne Mar, étant donné que le travail de traduction est un domaine étudié par tous deux en Espagne, «ça pourrait être notre métier dans l'avenir». Et le fait de participer à une traduction comme celle-ci leur offre une expérience professionnelle qu'ils pourront faire valoir auprès de leurs futurs employeurs, explique leur professeur. Disposant de peu de place dans leurs emplois du temps pour le cinéma, les étudiants ont dû continuer le travail chez eux en communiquant régulièrement avec leur professeur et avec leurs collègues niçois. Leurs efforts se sont avérés payants pour Michel Rizo. «Je n'ai pas eu à les corriger énormément, nous avons cependant beaucoup débattu sur certains choix de traduction: ils trouvaient parfois que les miens étaient trop littéraires - j'avoue qu'en tant que professeur c'est un peu notre défaut parfois - alors ils modernisaient et adaptaient. Qui plus est Miguel et Mar sont des locuteurs natifs qui ont une autre compréhension de la langue que nous, et apportent une traduction plus vivante». Parfois, il a fallu, arbitrer, trancher entre différentes propositions. Ainsi, dans le film, un personnage

argentin utilise le terme «vos» qui est une forme un peu ancienne, entre le «tu» et le «vous». Les traducteurs français préféraient le «vous», tandis que leurs camarades espagnols portaient leur choix sur le «tu». Leur professeur a donc dû choisir entre l'un et l'autre pour créer une cohérence.

Pour rendre plus concret le travail effectué par les étudiants, Michel Rizo donne un chiffre: «1442. Ils ont écrit 1442 lignes, que j'ai lues et, parfois, modifiées». Côté technique, la difficulté de la traduction pour du sous-titrage se trouve «dans le découpage et la prise en main des logiciels», car oui «il faut que le texte soit fluide, et correctement réparti» ce que les étudiants ont instinctivement réussi à faire. Michel Rizo se souvient de ses débuts, où il «n'y avait pas de logiciel adapté et où l'on rentrait toutes les données dans un document texte». Heureusement, pour les étudiants d'aujourd'hui, c'est beaucoup plus simple. «Le plus impressionnant, tient à souligner l'enseignant, reste ce délai de 15 jours pour traduire un film. Chaque année est un réel défi pour nous. Cette fois, c'est un véritable succès et, vu que la traduction est finie en avance, nous pouvons peaufiner encore plus les découpages.» ■ **Timothy LEONCINI**

Photos Tim Leoncini



Pour cette édition qui marque le vingtième anniversaire du festival, le film traduit et sous-titré à l'Università di Corsica sera *La noche que mi madre mató a mi padre* [En VF : *La nuit où ma mère a tué mon père*]. Une comédie loufoque de la réalisatrice Inés París, couronnée par le Prix du public au festival de Málaga: Isabel, actrice, est en proie à la peur de vieillir, au besoin d'être valorisée dans sa carrière. Son époux, Angel, scénariste, et l'ex-épouse de celui-ci, Susana, réalisatrice, veulent convaincre un célèbre comédien argentin, Diego Peretti, d'être la vedette - et pourquoi pas, aussi, le financeur? - de leur futur film. Isabel et Angel l'invitent donc à dîner. Mais voilà que débarque l'ex-mari d'Isabel, accompagné de sa nouvelle conquête. Et ce qui devait être une charmante soirée prend la tournure d'un désastre.

Traduction et sous-titres réalisés par Axel Spaziano, Nolwenn Salaun et Mathilde Berthot (Université de Nice), Mar Rendon, Miguel Ramos et Rajae Mehdid (Università di Corsica) et Michel Rizo.

Diffusions: le 15 février à 14h et le 18 février à 21h, à l'Espace Diamant d'Ajaccio.

AJACCIO**■ AMATERASU**

Jusqu'au 18 mars. Scenina.

☎ 09 63 21 93 99 & www.scenina.com

Orso délaisse un temps ses pinceaux pour créer avec la nature insulaire, n'utilisant que les ressources du lieu où il installe ses sculptures végétales, photographiées ensuite à l'argentine. Installations vidéos et sonores complètent l'exposition.

■ ARMELLE GUISSANI

Jusqu'au 18 février. A Scenina.

☎ 09 63 21 93 99 & www.scenina.com

Armelle Guissani vit et travaille à Olmeta di Tuda. Elle donne une deuxième vie aux objets et vêtements usés en les détournant de façon poétique.

■ JEAN-JACQUES ANTONINI

Jusqu'au 28 février. Galerie Aux arts, etc.

☎ 06 72 76 82 86

Jean-Jacques Antonini est peintre, mais cette exposition met l'accent sur ses dessins et croquis et particulièrement sur ses caricatures, avec une collection de trognes expressives et de faciès insolites.

■ ODILE PIERRON

Du 13 février au 13 mars. Galerie Aux arts, etc.

☎ 06 72 76 82 86

Odile Pierron explore le thème de la Genèse au travers d'une nouvelle série de calligraphies contemporaines où l'emploi d'encres de couleur réhausse les traits et confère au dessin davantage de profondeur.

■ COMME UN SEUL HOMME

Jusqu'au 30 avril. Palais Fesch.

☎ 04 95 26 26 26 & www.musee-fesch.com

Une vidéo dont le texte, à partir de lettres de soldats français, anglais et allemands, est dit par des jeunes d'aujourd'hui, sur les lieux de mémoire de la Grande Guerre. Et des photos de paysages. Hommage aux combattants inconnus signé Denis Darzacq.

■ NAPOLÉON, CE HÉROS

Jusqu'au 30 avril. Palais Fesch.

☎ 04 95 26 26 26 & www.musee-fesch.com

Un parcours ludique et inédit mettant en valeur la richesse des collections du Palais Fesch mais aussi les faits et les personnages marquants de l'épopée napoléonienne et relatifs au mythe du surhomme.

■ BY AIR

Le 10 février, 21h. Scenina.

☎ 09 63 21 93 99 & www.scenina.com

Ce one-woman-show de Patrizia Gattaceca se déroule durant un vol Paris/Bastia : c'est l'été, il fait chaud et le commandant de bord, un peu ivre, peine à amorcer la descente sur Poretta. L'hôtesse gère la situation au mieux, en racontant aux passagers histoires et potins.

■ U TRINNICHELLU

Le 11 février, 20h30. Locu Teatrale.

☎ 04 95 10 72 03 & www.locu-teatrale.info

Délia Sepulcre-Nativi et Nathanaël Maïni interprètent trois « historiettes improbables » de Christian Maïni, évoquant la Corse des années 70 : *Mortels rangs d'oignons*, *Les boues rouges*, *U trinnichellu sifflera trois fois*.

■ GUIZMO

Le 10 février, 21h. L'Aghja.

☎ 04 95 20 41 15 & www.aghja.com

Révélu au grand public en 2011 avec l'album *Normal*, Lamine Diakité alias Guizmo a tout d'abord écumé les scènes ouvertes à l'improvisation. Avec l'album *Dans ma ruche*, sorti en 2014, il mixe les genres rap, hip-hop jazz, funk et pop.

■ JAZZ IN AGHJA

Le 17 février, 21h. L'Aghja.

☎ 04 95 20 41 15 & www.aghja.com

Cette soirée proposée en partenariat avec Jazz in Aiacciu laisse à un artiste insulaire toute latitude pour organiser sa soirée comme il l'entend, avec les invités de son choix. Cette année, carte blanche à la chanteuse Sabrina Sarais.

■ DÉSIR(S)2

Le 10 février, 21h. Centre du sport et de la jeunesse.

☎ 04 95 10 65 10

Dans le cadre de l'atelier pluridisciplinaire Hybride(s) animé par Paul Grenier, un spectacle associant théâtre, vidéo et arts plastiques, avec des textes de De Vos, Mishima, Obey, Pommerat, Williams, Lanoye, Ionesco. Entrée libre.

■ FESTIVAL DU FILM ESPAGNOL ET LATINO-AMÉRICAIN

Du 10 au 18 février. Espace Diamant.

☎ www.latinita.fr

Le festival du cinéma espagnol et latino-américain fête son 20^e anniversaire. Durant ces neuf jours de festival, 11 films (dont 6 en compétition) seront diffusés, de la comédie au thriller en passant par le film historique et la chronique sociale. Cette 20^e édition est marquée par un hommage à Federico Garcia Lorca.

**BASTIA****■ CÉCILE ORSONI**

Jusqu'au 17 février. Centre culturel Una Volta.

☎ 04 95 32 12 81 & una-volta.com

Plasticienne et art-thérapeute, Cécile Orsoni a « longtemps cherché le noir le plus profond » et l'a « découvert dans la gravure ». Depuis lors, elle s'adonne, « à cœur joie » aux techniques de l'estampe.

■ L'IMAGINARIUM

Le 14 février, 18h30. Centre culturel Alb'Oru.

☎ 04 95 47 47 00 & www.bastia.corsica

Un solo de danse conçu comme une sorte d'album de contes chorégraphique, dans lequel les spectateurs-enfants comme adultes- puiseraient pour composer leur propre histoire, inventer leur propre narration. A partir de 5 ans.

■ REALITY

Les 16 et 17 février, 21h. Fabrique de théâtre.

☎ 04 95 39 01 65 & www.theatrealibi.fr

À la mort de Janina Turek, une femme au foyer de Cracovie, sa fille découvre 748 carnets dans lesquels elle consignait les faits les plus infimes de sa vie. Daria DeFlorian, actrice, et Antonio Tagliarini, danseur, narrent cette vie « par le menu ».

■ L'ENVERS DU DÉCOR

Le 17 février, 20h30. Théâtre municipal.

☎ 04 95 34 98 00 & www.bastia.corsica

Patrick invite un couple d'amis pour leur présenter sa nouvelle -et spectaculaire- épouse. En apparence, tout se passe bien. Mais le spectateur entend ce que pensent en réalité les convives. Une comédie de Florian Zeller, avec Daniel Auteuil.

BENJAMIN BIOLAY

Le 18 février, 20h30. Centre culturel Alb'Oru.

☎ 04 95 47 47 00 & www.bastia.corsica

L'auteur-compositeur-interprète est en tournée avec son dernier album, *Palermo Hollywood*, façonné en grande partie en Argentine, qu'il a voulu plus dansant et festif que ses précédents opus, mais sans renoncer pour autant à sa part d'ombre.

■ FESTIVAL DU CINÉMA ITALIEN

Jusqu'au 11 février. Théâtre municipal et cinéma Le studio.

☎ www.festivalcineitalien.fr

La manifestation joue la carte de l'éclectisme. Outre les projections de films et documentaires, des conférences de l'association Dante Alighieri, des spectacles de danse et musique, des expositions et des dégustations gastronomiques.

BIGUGLIA**■ L'OISEAU ET LE VENT**

Le 18 février, 20h30. Centre culturel Charles Rocchi.

☎ 04 95 34 86 95 & www.espaceculturelbiguglia.com

La voix du vent porte l'histoire d'un oiseau solitaire, né sous les toits d'un opéra de Venise. Un conte lyrique, écrit et interprété par José Oliva, prétexte à découvrir ou redécouvrir l'opéra.

CORTE**■ L'ARMÉE DES OMBRES**

Jusqu'au 31 mars. Frac Corse. ☎ 04 95 46 22 18

Billet de banque pliés, installations, peintures, vidéo : avec au passage un clin d'œil à Melville, Hakima El Djoudi traite ici de la dépersonnalisation, du pouvoir de l'argent, des guerres qui se livrent désormais sur les places boursières, de la perte de repères et d'identité... et de résistance.

■ CABARÈ CURTINESE

Le 16 février, 18h. CCU Spaziu Natale Luciani.

☎ 04 95 45 00 78 & studia.universita.corsica

Une histoire des nuits musicales cortenaises évoquée sous l'angle de la mandoline, instrument roi de cette soirée. Pour retrouver ou découvrir l'esprit de l'ambiu mandulinu corsu.

PORTO-VECCHIO**■ ENSEMBLE**

Le 11 février, 21h. Centre culturel.

☎ 04 95 70 99 96 & www.porto-vecchio.fr

Au même titre qu'on se demande si l'amitié homme femme existe, l'amitié homo-hétéro existe-t-elle vraiment ? C'est l'histoire de deux potes... Que proposent Pierre Palmade et Max Boublil à l'issue d'une résidence « création/tour de chauffe » à Porto-Vecchio.

PROPRIANO**■ LA REVANCHE DU CAPITAINE CROCHET**

Le 18 février, 21h. Théâtre.

☎ 04 95 76 70 00 & theatredepropriano.com

On le croyait digéré depuis longtemps par Tic-Tac le crocodile... Erreur ! Le Capitaine Crochet est de retour, bien décidé à se venger de Peter Pan, Clochette, ainsi que de Wendy à présent maman. Comédie musicale pour tout public à partir de 5 ans.

PRUNELLI-DI-FIUM'ORBÙ**■ MERCI, MADAME**

Le 12 février, 18h. Salle Cardiccia.

☎ 04 95 56 26 67 & www.centreculturelanima.fr

En novembre, on commémorera les 20 ans de la mort de Barbara. Entourée d'une équipe d'artistes (musiciens, chorégraphe, plasticiens, vidéastes) la chanteuse Sabrina Sarais a créé ce spectacle multimédia qui lui rend hommage.

**AGIR
PLUS**

PASSEZ AU CHAUFFAGE BOIS ET
PROFITEZ D'UNE AIDE
EXCEPTIONNELLE JUSQU'À 1 200€*
JUSQU'AU 5 MARS 2017

Conditions sur corse-energia.fr



*Pour l'achat d'un poêle à bois ou granulés d'une valeur minimale de 2 500€ TTC hors frais de pose et chez les partenaires Agir Plus participants à l'opération.

L'énergie est notre avenir, économisons-la !
L'energia hè un nostru avene, tenimula à contu.



Televisiò lucale corsa

Télévision locale corse



30

Balagne - Corté

orange™

30

Corse - PACA

SFR

390

National

numericable™

95

Bastia

play TV



Internet

Diffusion 24h/24 - 7j/7

Vente d'espaces publicitaires

contact@telepaese.corsica

www.telepaese.corsica

